
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
BUDGETS PRIMITIFS 2026

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la Communauté de communes. Elle sera disponible sur le site internet de la Communauté de communes.

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les recettes et les dépenses d'un exercice.

Le budget est constitué de l'ensemble des décisions budgétaires annuelles ou pluriannuelles se déclinant en budget primitif, budget supplémentaire et décisions modificatives, autorisations de programme.

Les budgets annexes, bien que distincts du budget principal proprement dit, sont votés dans les mêmes conditions par l'assemblée délibérante. La constitution de budgets annexes résulte le plus souvent d'obligations réglementaires et a pour objet de regrouper les services dont l'objet est de produire ou d'exercer des activités qu'il est nécessaire de suivre dans une comptabilité distincte. Il s'agit essentiellement de certains services publics locaux spécialisés (industriels ou commerciaux ou administratifs).

En dépenses, les crédits votés sont limitatifs, les engagements ne peuvent pas être créés et validés sans crédits votés préalablement. En recettes, les prévisions sont évaluatives. Les recettes réalisées peuvent, par conséquent, être supérieures aux prévisions.

A- PRESENTATION GENERALE DES BUDGETS 2026

Dans le contexte actuel, il importe de suivre au plus près l'évolution des marges de manœuvres financières de la collectivité et garder à l'esprit les grands principes de l'équilibre budgétaire.

Rappelons que, c'est de la différence entre les recettes de fonctionnement (fiscalité, dotations, produits des services) et les dépenses de fonctionnement (charges de gestion courante, dépenses de personnel, participations et subventions versées) que se dégage l'épargne brute, ou autofinancement, qui constitue le socle des recettes de la section d'investissement, mais aussi le levier de la capacité d'emprunt et donc de développement de notre collectivité.

Pour 2026, les efforts engagés et constatés en 2025 de la maîtrise des dépenses seront poursuivis. Sont ainsi visées l'optimisation des dépenses RH du secteur enfance/jeunesse et l'optimisation des dépenses de fonctionnement.

Budget général :

BUDGET GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 011 - Charges à caractère général	653 124.00 €	913 150.00 €	39.81%	7.51%
Chapitre 012 - Charges de personnel	4 235 613.01 €	4 311 095.77 €	1.78%	35.45%
Chapitre 014 - Atténuation de produits	2 456 571.00 €	2 356 134.00 €	-4.09%	19.37%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 479 149.67 €	3 530 743.62 €	1.48%	29.03%
Chapitre 66 - Charges financières	98 361.00 €	99 100.00 €	0.75%	0.81%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 500.00 €	1 500.00 €	0.00%	0.01%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	10 000.00 €	10 000.00 €		0.08%
Total dépenses réelles de fonctionnement	10 934 318.68 €	11 221 723.39 €	2.63%	92.28%
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	375 000.00 €	399 000.00 €	6.40%	3.28%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	540 000.00 €	540 000.00 €	0.00%	4.44%
Total dépenses d'ordre	915 000.00 €	939 000.00 €	2.62%	7.72%
Total dépenses de fonctionnement	11 849 318.68 €	12 160 723.39 €	2.63%	100%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 013 - Atténuation de charges	45 000.00 €	45 000.00 €	0.00%	0.37%
Chapitre 70 - Produits des services	2 972 695.00 €	3 039 666.47 €	2.25%	25.00%
Chapitre 73 - Impôts et taxes	2 485 879.00 €	2 515 427.00 €	1.19%	20.68%
Chapitre 731 - Fiscalité locale	3 615 292.00 €	3 641 827.00 €	0.73%	29.95%
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	1 780 466.00 €	1 794 309.00 €	0.78%	14.75%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	239 132.00 €	236 905.00 €	-0.93%	1.95%
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	12 817.00 €	- €		0.00%
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements et provisions		- €		
Total recettes réelles de fonctionnement	11 151 281.00 €	11 273 134.47 €	1.09%	92.70%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	52 151.00 €	52 151.00 €	0.00%	
Total recettes d'ordre	52 151.00 €	52 151.00 €	0.00%	0.43%
Chapitre 002: Excédent reporté	645 886.68 €	835 437.92 €	29.35%	6.87%
Total recettes de fonctionnement	11 849 318.68 €	12 160 723.39 €	2.63%	100%

BUDGET GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	377 000.00 €	401 000.00 €	6.37%	17.07%
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	5 832.00 €	392 753.70 €	6634.46%	16.72%
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles hors opération	307 889.48 €	68 032.66 €	-77.90%	2.90%
Opérations d'équipement	1 476 889.51 €	1 434 561.94 €	-2.87%	61.08%
Total dépenses réelles d'investissement	2 167 610.99 €	2 296 348.30 €	5.94%	97.78%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	52 151.00 €	52 151.00 €		
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	217 857.06 €	- €		
Total dépenses d'ordre	270 008.06 €	52 151.00 €	-80.69%	2.22%
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	533 499.63 €	- €		0.00%
Total dépenses d'investissement	2 971 118.68 €	2 348 499.30 €	-20.96%	100.00%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 024 - Produit des cessions	157 000.00 €	20 000.00 €	-87.26%	0.85%
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	253 800.28 €	545 745.00 €	115.03%	23.24%
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	527 461.34 €	386 447.74 €	-26.73%	16.46%
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	900 000.00 €	- €		0.00%
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	- €			
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	- €	61 935.39 €		
Total recettes réelles d'investissement	1 838 261.62 €	1 014 128.13 €	-44.83%	43.18%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	540 000.00 €	540 000.00 €		22.99%
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	217 857.06 €			
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	375 000.00 €	399 000.00 €		16.99%
Total recettes d'ordre	1 132 857.06 €	939 000.00 €	-17.11%	39.98%
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté		395 371.17 €		
Total recettes d'investissement	2 971 118.68 €	2 348 499.30 €	-20.96%	83.16%

La section de Fonctionnement : elle s'élève à 12 160 723.39€.

a) Dépenses

Le chapitre 011 : Il convient de rappeler que ce chapitre comprend des provisions qui ne sont pas toujours réalisées.

Il est composé des principaux postes suivants :

-Les fluides et divers achats de fournitures pour 87 850€.

-Les services extérieurs dont contrats et prestations de services pour 168 450€ (diagnostics vulnérabilité (39K€), développement de l'IA (13K€), sécurisation des systèmes d'information (40K€), étude d'opportunité sur projet de réaménagement et création de supports de communication en faveur du développement économique (+36K€), télésurveillance, hébergement des logiciels...), contrats de maintenance (20 230€), assurances (32 700€) ...

-Les autres services extérieurs dont honoraires (assistance juridique, commissaire enquêteur) pour 39 000€, annonces et insertion (PLUI) (18K€), les transports des élèves à Sittellia (60K€), les frais de télécommunications (57K€ dont 26K€ en provision d'une éventuelle solution Microsoft), une provision d'équilibre.

-Les taxes foncières pour 45 000€.

Le chapitre 012 correspond aux charges du personnel : L'augmentation est due, d'une part, à des actions et décisions propres à la Communauté de communes (participation Prévoyance et complémentaire santé, postes nécessaires au bon fonctionnement du service...) et d'autre part, des obligations réglementaires (CNRACL, GVT, médecine du travail...).

Le chapitre 014 est essentiellement constitué des attributions de compensation versées aux communes. La diminution de 4.09% par rapport à 2025 résulte des nouveaux montants des attributions de compensations liés aux transferts de charges des ZAE acceptés par quatre communes sur six concernées.

Au chapitre 65 apparaissent les contributions aux différents groupements et syndicats, les indemnités et cotisations pour les élus et la subvention de fonctionnement versée au budget annexe « Petite-Enfance/Enfance-Jeunesse ».

Le chapitre 66 correspond aux intérêts sur emprunts, aux ICNE et aux frais liés à la ligne de trésorerie.

Le chapitre 042 correspond à la dotation aux amortissements.

b) Recettes

Le chapitre 013 correspond aux remboursements sur rémunérations du personnel.

Le chapitre 70 correspond essentiellement à la refacturation des charges de personnel au budget annexe PEEJ.

Le chapitre 71 correspond au versement du FPIC et aux fractions de TVA nationales.

Le chapitre 731 correspond à la perception des contributions directes (taxes foncières, CFE), aux produits de la TASCOT, de l'IFER et de la taxe GEMAPI.

Le chapitre 74 correspond aux versements de différentes dotations et participations (DGF, allocations compensatrices).

Le chapitre 75 correspond aux loyers perçus sur les logements, la gendarmerie et le bâtiment accueillant le service social.

Le chapitre 042 correspond aux amortissements des subventions d'investissement.

La section d'investissement : elle s'élève à 2 348 499.30€

a) Dépenses

Les principales dépenses d'équipements concernent :

- L'acquisition d'une tondeuse frontale (56K€) en reste à réaliser et l'acquisition d'un camion en 2026 (65K€)
- Des travaux d'extension des réseaux d'assainissement sur la ZAE de la Pécardière (262K€), des provisions sur travaux de voirie (60K€)
- Les travaux de toiture, couverture bassin nordique et travaux sur système de réduction des chloramines à Sittellia (423K€)
- Une provision sur acquisitions foncières (DIA), des travaux de viabilisation et signalétique en développement économique (273K€)

Au chapitre 20, une subvention d'investissement versée au budget annexe PEEJ pour 2026 est inscrite pour la réalisation des investissements sur le budget annexe.

b) Recettes

Les principales recettes correspondent à :

- La perception du FCTVA (35 885€)
- L'affectation du résultat (509 860€)
- L'inscription des subventions d'investissement (Région, Département)
- La cession d'un tracteur tondeuse (20K€)

Budget annexe PEEJ :

BUDGET PETITE ENFANCE/ENFANCE-JEUNESSE SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 106 778.27 €	1 022 167.70 €	-7.64%	24.63%
Chapitre 012 - Charges de personnel	3 019 187.00 €	3 089 296.47 €	2.32%	74.43%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 650.00 €	1 650.00 €	0.00%	0.04%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	4 300.00 €	5 000.00 €	16.28%	0.12%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	200.00 €	220.00 €		0.01%
Total dépenses réelles de fonctionnement	4 132 115.27 €	4 118 334.17 €	-0.33%	99.23%
Chapitre 023 - Virement a la section d'investissement	- €	- €		
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	32 000.00 €	32 000.00 €		
Total dépenses d'ordre	32 000.00 €	32 000.00 €	0.00%	0.77%

Total dépenses de fonctionnement	4 164 115.27 €	4 150 334.17 €	-0.33%	100.00%
---	-----------------------	-----------------------	---------------	----------------

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 70 - Produits des services	1 628 500.00 €	1 636 700.00 €	0.50%	39.44%
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	325 000.00 €	323 000.00 €	-0.62%	7.78%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	2 210 579.43 €	2 173 035.24 €	-1.70%	52.36%
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	- €	- €		
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements et provisions	- €	- €		
Total recettes réelles de fonctionnement	4 164 079.43 €	4 132 735.24 €	-0.75%	99.58%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	- €	- €		
Total recettes d'ordre	- €	- €		
Chapitre 002: Excédent reporté	35.84 €	17 598.93 €		0.42%
Total recettes de fonctionnement	4 164 115.27 €	4 150 334.17 €	-0.33%	100.00%

BUDGET PETITE -ENFANCE/ENFANCE-JEUNESSE SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €		
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	392 950.61 €	- €		0.00%
Opérations d'équipement	278 805.77 €	1 432 530.37 €	413.81%	100.00%
Total dépenses réelles d'investissement	671 756.38 €	1 432 530.37 €	113.25%	100.00%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	- €	- €		
Total dépenses d'ordre	- €	- €		
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €		
Total dépenses d'investissement	671 756.38 €	1 432 530.37 €	113.25%	100.00%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 024 - Produit des cessions	- €	- €		
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	45 734.19 €	234 805.00 €	413.41%	16.39%
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	583 646.00 €	1 100 660.70 €	88.58%	76.83%
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €		
Total recettes réelles d'investissement	629 380.19 €	1 335 465.70 €	112.19%	93.22%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	32 000.00 €	32 000.00 €		
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement				
Total recettes d'ordre	32 000.00 €	32 000.00 €	0.00%	2.23%
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	10 376.19 €	65 064.67 €		4.54%
Total recettes d'investissement	671 756.38 €	1 432 530.37 €	113.25%	100.00%

La section de fonctionnement : Elle s'élève à 4 150 334.17€.

a) Dépenses

Le chapitre 011 correspond aux fournitures et alimentation nécessaires aux services, au contrat de gestion des multi-accueils, aux transports, à la téléphonie, aux prestations extérieures et aux remboursements de mise à disposition des locaux aux communes.

Le chapitre 012 correspond au personnel refacturé aux services Petite-Enfance/Enfance-Jeunesse, aux personnels mis à disposition des communes, au personnel extérieur.

Le chapitre 65 correspond aux créances irrécouvrables.

Le chapitre 67 correspond aux titres annulés sur exercices antérieurs.

Le chapitre 042 correspond aux amortissements.

b) Recettes

Le chapitre 70 correspond aux produits (facturation) des services, au produit de la PSU de la CAF, aux remboursements des mises à disposition de personnel aux communes.

Le chapitre 74 se compose uniquement de la perception du « bonus territoire » par la CAF.

Le chapitre 75 fait apparaître le montant de la subvention de fonctionnement du budget général.

La section d'investissement : Elle s'élève à 1 432 530.37€

a) Dépenses

Elles se composent des opérations d'équipements :

Pour le programme « petite-enfance » (9 000€), elles concernent notamment :

-L'acquisition de matériels

-La réalisation d'une allée d'évacuation au multi accueil de Saint Corneille

-L'acquisition d'un meuble « plonge » au multi accueil de Saint Corneille

Pour le programme « construction du multi accueil du Breil sur Mézize » (1 075 145€) AP/CP :
-Les travaux de construction

Pour le programme « extension du multi accueil de Connerré » (307 248€) AP/CP :
-Les travaux

Pour le programme « enfance-jeunesse » (41 137€), elles concernent notamment :
-La réfection du sol et la création d'une allée dans la cour du bâtiment SJ de Bouloire
-L'acquisition de vestiaires pour les APS
-L'achat de réfrigérateurs (goûters)
-L'achat de tentes dans le cadre des séjours
-Divers matériels

b) Recettes

Les principales recettes correspondent à :
-La perception du FCTVA (234 805€)
-L'inscription des subventions d'investissement (1 100 660€)
-Le résultat reporté (65K€)

Budget annexe Centre équestre :

BUDGET CENTRE EQUESTRE SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 011 - Charges à caractère général	6 692.58 €	7 604.35 €		
Total dépenses réelles de fonctionnement	6 692.58 €	7 604.35 €	13.62%	98.65%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	104.15 €	104.15 €		
Total dépenses d'ordre	104.15 €	104.15 €	0.00%	1.35%
Total dépenses de fonctionnement	6 796.73 €	7 708.50 €	13.41%	100.00%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	2 010.00 €	2 010.00 €		
Total recettes réelles de fonctionnement	2 010.00 €	2 010.00 €	0.00%	26.08%
Chapitre 002: Excédent reporté	4 786.73 €	5 698.50 €	19.05%	73.92%
Total recettes de fonctionnement	6 796.73 €	7 708.50 €	13.41%	100.00%

BUDGET CENTRE EQUESTRE SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Opérations d'équipement	172 863.24 €	177 967.39 €		
Total dépenses réelles d'investissement	172 863.24 €	177 967.39 €	2.95%	100.00%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	- €	- €		
Total dépenses d'ordre	- €	- €		
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €		
Total dépenses d'investissement	172 863.24 €	177 967.39 €	2.95%	100.00%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 024 - Produit des cessions	170 000.00 €	175 000.00 €		
Total recettes réelles d'investissement	170 000.00 €	175 000.00 €	2.94%	98.33%
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €		
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	104.15 €	104.15 €		
Total recettes d'ordre	104.15 €	104.15 €	0.00%	0.06%
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	2 759.09 €	2 863.24 €	3.77%	1.61%
Total recettes d'investissement	172 863.24 €	177 967.39 €	2.95%	100.00%

La section de fonctionnement : Elle s'élève à 7 708.50€.

a) Dépenses

Le chapitre 011 est composé des principaux postes suivants :

- Les provisions pour entretien de bâtiment (4 154€)
- Les frais de vétérinaire sur le cheptel communautaire (1 200€)
- La taxe foncière (2 000€)

Le chapitre 042 correspond aux amortissements.

b) Recettes

Le chapitre 75 correspond aux loyers perçus par le locataire.

La section d'investissement : Elle s'élève à 177 967.39€.

L'inscription du produit de la vente du centre équestre en recette est équilibrée par une provision d'équilibre en dépense.

Budget annexe SPANC :

BUDGET SPANC SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 012 - Charges de personnel	555.36 €	544.27 €	-2.00%	53.09%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	100.00 €	100.00 €	0.00%	9.75%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	200.00 €	200.00 €		19.51%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	181.00 €	181.00 €	0.00%	17.65%
Chapitre 002: Déficit reporté				
Total dépenses de fonctionnement	1 036.36 €	1 025.27 €	-1.07%	100.00%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 70 - Produits des services	1 000.00 €	1 000.00 €	0.00%	97.54%
Chapitre 002: Excédent reporté	36.36 €	25.27 €	-30.50%	2.46%
Total recettes de fonctionnement	1 036.36 €	1 025.27 €	-1.07%	100.00%

a) Dépenses

Le chapitre 012 correspond aux frais de personnel communautaire dédié au SPANC.

Le chapitre 65 correspond aux créances irrécouvrables.

Le chapitre 67 correspond aux titres annulés sur exercices antérieurs.

Le chapitre 68 correspond aux dotations aux provisions pour créances douteuses.

b) Recettes

Le chapitre 70 correspond au montant de la surtaxe versée par le délégataire.

Budget annexe REOM :

BUDGET REOM SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 400.00 €	2 000.00 €	-16.67%	0.06%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 395 490.00 €	3 393 567.00 €	-0.06%	98.98%
Chapitre 66 - Charges financières	11 000.00 €	9 000.00 €	-18.18%	0.26%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	19 000.00 €	20 000.00 €	5.26%	0.58%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	1 810.00 €	4 100.00 €	126.52%	0.12%
Chapitre 002: Déficit reporté	- €	- €		0.00%
Total dépenses de fonctionnement	3 429 700.00 €	3 428 667.00 €	-0.03%	100.00%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Evolution	Poids en %
Chapitre 70 - Produits des services	3 275 083.98 €	3 351 835.47 €	2.34%	97.76%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €		
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	- €	- €		
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements et provisions	10 810.00 €	- €		
Chapitre 002: Excédent reporté	143 806.02 €	76 831.53 €	-46.57%	2.24%
Total recettes de fonctionnement	3 429 700.00 €	3 428 667.00 €	-0.03%	100.00%

a) Dépenses

Le chapitre 011 correspond aux frais bancaires liés aux prélèvements.

Le chapitre 65 correspond à la participation versée au SYVALORM, aux créances en non valeurs et aux créances éteintes.

Le chapitre 66 correspond aux frais liés à la ligne de trésorerie.

Le chapitre 67 correspond aux titres annulés sur exercices antérieurs.

b) Recettes

Le chapitre 70 correspond au montant des redevances des usagers.

Budget annexe ZA la Vollerie :

BUDGET ZA LA VOLLERIE SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 011 - Charges à caractère général	3 980.00 €	17 000.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	22 740.00 €	- €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782.96 €	290 151.96 €
Chapitre 002: Déficit reporté		0.92 €

Total dépenses de fonctionnement	315 502.96 €	307 152.88 €
---	---------------------	---------------------

RECETTES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 70 - Produits des services	26 720.00 €	26 080.00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	- €	54 225.31 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782.96 €	226 847.57 €
Total recettes de fonctionnement	315 502.96 €	307 152.88 €

BUDGET ZA VOLLERIE SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	1 369.00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	61 935.39 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782.96 €	226 847.57 €
Total dépenses d'investissement	288 782.96 €	290 151.96 €

RECETTES	BP 2025	BP 2026
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de sections à sections	288 782.96 €	290 151.96 €
Total recettes d'investissement	288 782.96 €	290 151.96 €

Il est prévu des travaux de terrassement et d'extension des réseaux (17 000€) ainsi que la vente d'un terrain pour 26 080€.

Les écritures d'ordre inscrites correspondent aux écritures de stocks du budget lotissement. Elles pourront être ajustées par décision modificative dans l'année en fonction des réalisations.

B- LA FISCALITE 2026

Le conseil Communautaire s'est prononcé en faveur d'un maintien des taux de fiscalité pour 2026 :

	Rappel du taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière sur le bâti (TFB)	4.69 %	4.69 %
Taxe foncière sur le non-bâti (TFNB)	8.22 %	8.22 %
Taxe d'habitation (TH)	3.93 %	3.93 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	25,91 %	25,91 %

C- LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET LES CHARGES DE PERSONNEL

Des services à la population qui évoluent

Ecole de Musique Intercommunale

La fréquentation de l'école intercommunale de musique (EMI) est en légère diminution, il s'agit de la deuxième année consécutive. En effet, le nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2025 est de 182 contre 194 à la rentrée 2024 soit 12 élèves de moins soit - 6,6% (- 10,6 % en 2024). Ceci s'explique par :

- La réduction du temps de travail d'un enseignant (à sa demande) engendrant une diminution des élèves pouvant être accueillis
- De l'absence, pour raison de santé, d'un enseignant à la rentrée et de l'incertitude de son remplacement. Les inscriptions dans sa discipline ont donc été limitées

Enfance - jeunesse

Après des années de hausse exponentielle des demandes des familles, la fréquentation des services pour l'Enfance – Jeunesse est en diminution de près de 11% sur l'année 2025.

Cette baisse de la fréquentation aura nécessairement un impact sur l'évolution de la masse salariale. En effet, le nombre d'agents devra être ajusté en fonction des besoins en taux d'encadrement.

La masse salariale 2026 du service Enfance – Jeunesse devrait donc décroître quelque peu. La masse salariale globale devrait quant à elle rester stable.

La projection des dépenses de personnel pour l'exercice 2026 tient compte **des obligations réglementaires que la communauté de communes se doit d'appliquer, des charges obligatoires inhérentes au personnel et des décisions actées en Conseils Communautaires au cours de l'année 2025.**

➡ Obligations réglementaires et charges obligatoires

- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : avancement d'échelon, revalorisation des carrières...
- Hausse de 3 points par an du taux des cotisations vieillesse affectée à la CNRACL de 2025 à 2028 :

Coût estimé pour l'année 2026 : 45 000 €

- Contribution au FIPHFP (obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap). Pour 2026, la collectivité répondra à cette obligation, il n'y aura donc aucune charge inhérente.

Coût estimé pour l'année 2026 : 0 €

- Cotisation aux œuvres sociales et médecine du travail :

**# Coût estimé pour l'année 2026 : 14 500 € sur le budget général
30 000€ sur le budget annexe « PEEJ »**

- Assurance du personnel :

Le contrat d'assurance du personnel renégocié dans le cadre d'un nouveau marché mis en place au 01/01/2023 pour une durée de 4 ans, a permis de redéfinir les besoins et de réduire les taux de cotisation comme suit :

- Agents affiliés à la CNRACL : 4,21% (contrat antérieur : 8,85 %)
- Agents affiliés IRCANTEC : 1,50% (maintien du taux)

Pour mémoire, une étude approfondie des arrêts maladies avait permis de constater que la majeure partie des arrêts se situait entre 1 et 10 jours. La carence étant de 30 jours avant que l'assureur ne rembourse, les trente premiers jours n'étant remboursés que si l'agent est en arrêt plus de 60 jours, il avait donc été décidé de ne plus assurer la maladie ordinaire. Dans le nouveau marché, cette décision a été maintenue.

Le montant de la cotisation 2025 s'est élevé à 114 K€ (2024 : 123 K€).

A noter que le marché prend fin au 31/12/2026. Une étude va donc être réalisée au cours de l'année 2026 pour la mise en place d'un nouveau contrat au 01/01/2027.

Coût estimé pour l'année 2026 : 115 000 €

Actions et décisions propres à la communauté de communes

- Enveloppe du Complément Indemnitaire Annuel :

Coût estimé pour l'année 2026 : 7 500 €

- Astreintes du service technique (vote lors du BC du 07/12/2023) :

Coût estimé pour l'année 2026 : 6 500 €

- Provisions pour charges de personnel liées au CET (suite aux recommandations de la CRC) :

Coût estimé pour l'année 2026 : 10 000 €

- Prévoyance : participation employeur 70% de la cotisation de base (50% en 2025) :

Coût estimé pour l'année 2026 : 25 000 €

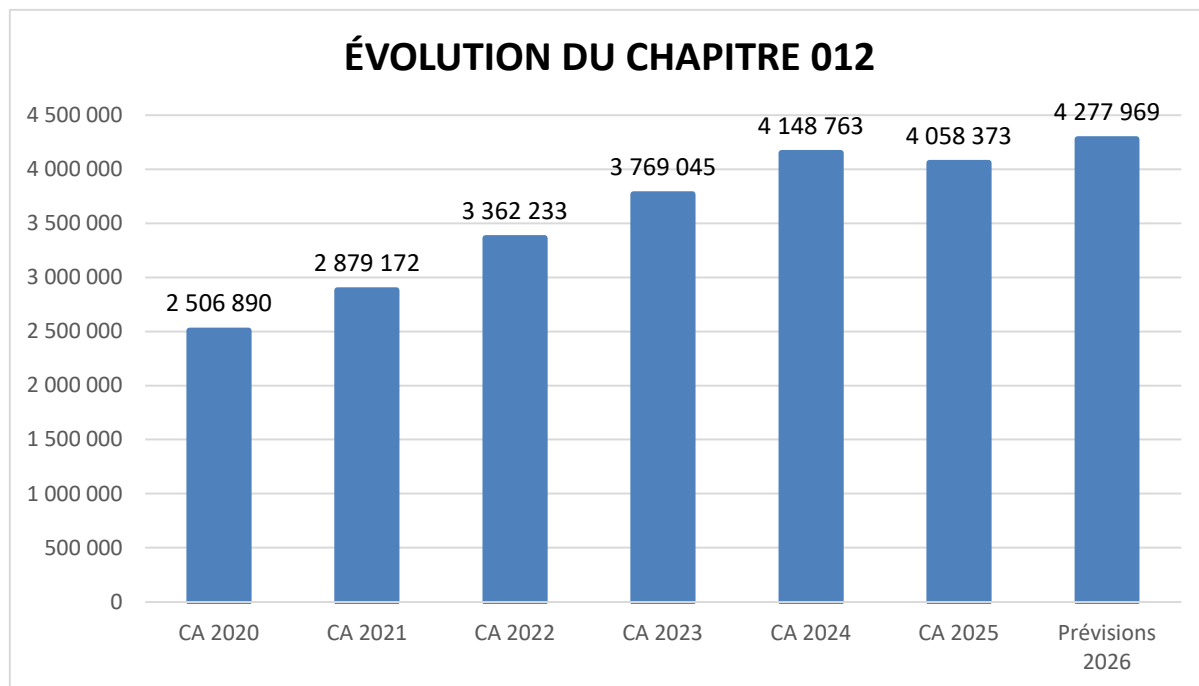
- complémentaire santé : participation employeur 15 € pour les contrats labellisés :

Coût estimé pour l'année 2026 : 18 000 €

- Postes nécessaires au bon fonctionnement des services :

- Juriste à temps complet sur le cadre d'emploi des attachés (acté en CC de décembre 2025) ;
- Saisonnier sur le service technique pour une durée de 4 mois d'été (1 mois de plus qu'en 2024) ;
- 1/2 poste de technicien en informatique sur l'année 2026 ;

Évolution des effectifs et dépenses de personnel sur le mandat 2020-2026



Depuis 2020, la volonté des Élus a été de développer les services à la population pour répondre aux besoins du territoire : déploiement des activités et des services d'accueil dédiés à la Petite Enfance, à l'Enfance, à la Jeunesse et le développement culturel via l'expansion des activités autour de l'EMI.

Pour assurer la montée en puissance de ses services et la qualité de l'accueil, la collectivité a vu ses effectifs multipliés par 1,26, passant ainsi de 107 à 135 entre 2020 et 2024. La tendance devient contraire en 2025 avec une légère diminution du nombre d'agents à 133. Les ETP, quant à eux, ont été multipliés par 1,4 (74,12 en 2020 contre 101,82 au 31/12/2025).

Alors que jusqu'en 2024, le chapitre 012 n'a cessé de croître, la tendance s'inverse en 2025. Cette décroissance est à observer avec beaucoup de vigilance. En effet, en 2025, des postes n'ont pas été pourvus tout au long de l'année en raison de recrutements infructueux, et également du fait de dépenses non réalisées (Médecine du travail notamment). Pour 2026, ces dépenses seront inscrites au budget et vraisemblablement réalisées puisque les postes en question et la médecine du travail sont à l'ordre du jour. En revanche, les emplois en lien direct avec les services de l'enfance devraient être ajustés à la baisse en raison de la diminution de la fréquentation des services.

Le poids du chapitre 012 par rapport au CA du budget général, quant à lui, n'a cessé d'augmenter pour atteindre un taux proche des 40 % en 2025.

Outre la hausse de la masse salariale en lien direct avec l'évolution du nombre d'agents, les obligations réglementaires et les charges obligatoires, les Élus ont eu à cœur, en parallèle, d'améliorer les conditions de travail des agents et de déprécariser certains postes. Des actions de revalorisation salariale ont ainsi été menées : l'amélioration du RIFSEEP ; la pérennisation et la création de nombreux postes ; la titularisation de nombreux agents ; l'instauration de la protection sociale complémentaire ; en son temps, l'attribution de la Prime Pouvoir d'Achat...

Dernièrement, la collectivité a axé ses orientations vers l'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Une démarche de diagnostic des Risques Psycho Sociaux est donc en cours. Cela démontre la volonté de prendre en compte la santé des agents et leur bien-être. A charge de la prochaine mandature de s'emparer du plan d'actions qui en ressortira d'ici le premier trimestre 2026, de s'assurer de sa bonne mise en œuvre au cours des années à venir et de poursuivre les actions déjà engagées en faveur de l'amélioration des conditions d'emploi des agents de la collectivité.